

Lundi, 6 juillet 1992

I*(Communications)***PARLEMENT EUROPÉEN**

SESSION 1992/1993

Séances du 6 au 10 juillet 1992
PALAIS DE L'EUROPE — STRASBOURG

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 6 JUILLET 1992

(92/C 241/01)

PARTIE I**Déroulement de la séance****PRÉSIDENCE DE M. KLEPSCH***Président**(La séance est ouverte à 17 heures.)*

résolution contenue dans le rapport von der Vring sur le Paquet Delors II (A3-0209/92) (partie I, point 9 du P.V. du 10.6.92) et non s'abstenir.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

1. Reprise de la session

M. le Président déclare reprise la session du Parlement européen qui avait été interrompue le 12 juin 1992.

* * *

Il communique à l'Assemblée qu'il a envoyé au Président du Haut Comité d'État d'Algérie un télégramme à la suite de l'assassinat du Président Boudiaf.

2. Éloge funèbre

M. le Président rend, au nom du Parlement, hommage à la mémoire de M^{me} Conan, décédée le 2 juillet.

Le Parlement observe une minute de silence.

3. Adoption du procès-verbal

M. le Président communique que M^{me} Veil lui a fait savoir qu'elle avait voulu voter pour la proposition de

4. Composition du Parlement

M. le Président informe le Parlement que les autorités italiennes compétentes lui ont communiqué que M. Gaetano Cingari avait été désigné comme membre du Parlement, à la place de M. Napolitano avec effet à compter du 15 juin 1992.

Il souhaite la bienvenue à ce nouveau collègue et rappelle les dispositions de l'article 6, paragraphe 3 du règlement.

5. Composition des commissions

À la demande du groupe PPE, le Parlement ratifie la nomination de M. Mantovani comme membre de la commission du développement à la place de M. Parodi.

Lundi, 6 juillet 1992

6. Composition des groupes politiques

M. le Président communique que M. Iversen lui a fait savoir qu'il avait adhéré au groupe V avec effet à compter du 1^{er} juillet 1992.

7. Vérification des pouvoirs

Sur proposition de la commission du règlement, de la vérification des pouvoirs et des immunités, le Parlement décide de ratifier les mandats de MM. Dido', Frimat, Piecyk et M^{me} Pucci, conformément à l'article 6, paragraphe 2 du règlement.

8. Demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député

M. le Président annonce avoir reçu des autorités britanniques compétentes une demande visant à la levée de l'immunité parlementaire de M. Balfe, pour lui permettre de comparaître en tant que témoin devant un tribunal britannique.

Conformément à l'article 5, paragraphe 1 du règlement, cette demande est renvoyée à la commission compétente, à savoir la commission du règlement, de la vérification des pouvoirs et des immunités.

Intervient M. Ford.

9. Pétitions

M. le Président annonce qu'il a reçu les pétitions suivantes:

- de M. Ioan M. RICHARD (n° 372/92);
- de Verband Griechischer Gemeinden in der Bundesrepublik Deutschland (n° 373/92);
- de M. Nikolaos GOLITOPOULOS (n° 374/92);
- de M. G. DEMAGOS (n° 375/92);
- de Iglesia Cristiana Adventista del Séptimo Día et 280 autres signataires (n° 376/92);
- de M. Jürgen PETERS (n° 377/92);
- de M. Jesus Alonso RUIZ (n° 378/92);
- de M. Antonio CALABRESE et 1 autre signataire (n° 379/92);
- de M. S. JAGAN (n° 380/92);
- de M. Robert DESCHODT (n° 381/92);
- de la Deutsche Vereinigung für Religionsfreiheit e.V. (n° 382/92);
- de M. Andreas SCHILLER (n° 383/92);
- de M. Ulrich ORTMANN (n° 384/92);
- de M. Adam REIFENBERGER (n° 385/92);
- de M. William John EVANS (n° 386/92);

- de la Stiftung Europäisches Naturerbe (n° 387/92);
- de M. Steve BALL (n° 388/92);
- de M. Vitor Manuel RAPOSO DA SILVA DUARTE (n° 389/92);
- de M. Adriano Joaquim DA SILVA (n° 390/92);
- de M. Alfredo DA COSTA PERES (n° 391/92);
- de M. Amaro MUNHOZ SAMÚDIO (n° 392/92);
- de M. José Fernando ALVERNAZ DA SILVA (n° 393/92);
- de M. Manuel João M. S. ASSUMPÇÃO (n° 394/92);
- de M. João Francisco SARAIVA BRAGA (n° 395/92);
- de M. Domingos Augusto PACHECO PEREIRA (n° 396/92);
- de M^{me} Maria de Fátima TEIXEIRA RIBEIRO ALVES TEIXEIRA (n° 397/92);
- de M. Celestino SILVA MORAIS (n° 398/92);
- de M. António Luís DA SILVA CARVALHO (n° 399/92);
- de M^{me} Hildegard GERSTENFELDT (n° 400/92);
- de M^{me} Isabel CERVANTES ARIZA (n° 401/92);
- de M. Santiago-Esteban GÓMEZ HERNÁNDEZ (n° 402/92);
- de M. Detlev BEHRENS (n° 403/92);
- de Alderwood Residents Association (n° 404/92);
- de M^{me} Käthe BARTEL (n° 405/92);
- de M. Clive BEVAN (n° 406/92);
- de M. Torsten BENDRAT (n° 407/92);
- de M. John MALFAIT et 140 autres signataires (n° 408/92);
- de Naturschutzjugend Baden-Württemberg et 320 autres signataires (n° 409/92);
- de M. Alfonso TORRALBA OMAÑA (n° 410/92);
- de Coolattin Woods Action Committee (n° 411/92);
- de M. Georgios ADAMOPOULOS (n° 412/92);
- de M. Georgios ABATZOGLOU et 1 autre signataire (n° 413/92);
- de M. Vassilios SOUMBASSAKOS (n° 414/92);
- de l'Association Enosi Pontion Fthiotidas (n° 415/92);
- de l'Association Morfotikos-Exoraistikos Syllogos Aetou Trikalon (n° 416/92);
- de M. K. MALAMIS (n° 417/92);
- de M. Th GEORGOUSSIS et 1 autre signataire (n° 418/92);
- de M. Carlos LOPEZ REY (n° 419/92);
- de M. José CARCÍA RUBIO (n° 420/92);
- de M. Lisardo GANO MONTES (n° 421/92);

Lundi, 6 juillet 1992

de M. Evaristo SEISDEDOS CORTES (n° 422/92);
 du Seminario de Electricidad del Instituto Politecnico de Formacion Profesional de Ofra et 6 autres signataires (n° 423/92);
 de M^{me} Maria Theresia MÜLLER (n° 424/92);
 de M. Thomas GÜNTHER et 17 autres signataires (n° 425/92);
 de M. Jean LABROUE (n° 426/92);
 de M. Hervé LOIRE (n° 427/92);
 de la Comissão de Trabalhadores do Teatro Nacional de S.Carlos et 4 autres signataires (n° 428/92);
 de M. Roger d'EAUBONNE (n° 429/92);
 de M. Aomar DOULACHE (n° 430/92);
 de Ballymun Environmental Task Force (n° 431/92);
 de M. Raymond Joseph WHIPP (n° 432/92);
 de M. Jean-Paul UEBEL et 300 autres signataires (n° 433/92);
 de M^{me} J. McBEAN (n° 434/92);
 de la Stiftung Europäisches Naturerbe (n° 435/92);
 de M^{me} Rosa Maria EL SAYED (n° 436/92);
 de M^{me} Christiane CLEPPE (n° 437/92);
 du Tierversuchsgegner Schleswig-Holstein e.V. (n° 438/92);
 de M. Lars PILEGÅRD (n° 439/92);
 de M^{me} Françoise HECQ et 1 autre signataire (n° 440/92);
 de M. A. GOMEZ (n° 441/92);
 de M^{me} Francine D'HONDT (n° 442/92);
 de M. André BEAUGÉ et 3 autres signataires (n° 443/92);
 des Rappresentanze sindacali CGIL — CISL — UIL Autonomie Locali et 1600 autres signataires (n° 444/92);
 du Consorzio fra Aventi Diritto di Servitu — Vicinia — Comunita (n° 445/92);
 de M. Laureano MARTINEZ NAVES (n° 446/92);
 de la Gemeinschaft der Siebenten-Tags-Adventisten (n° 447/92);
 de M. Victor GIMENO SANZ et 2 autres signataires (n° 448/92);
 de la Comune di Salerno et 350 autres signataires (n° 449/92);
 de M. Ernest de LAMINNE et 2 autres signataires (n° 450/92);
 du Coordinating Committee for the Associations and Municipality of Pendeli et 3 autres signataires (n° 451/92);
 de Lynx Anit-Fur Campaign (n° 452/92);
 de M. Taoufik ELLEUCH (n° 453/92);

de l'Asociación de Presos Políticos del Franquismo en Francia (n° 454/92);
 du Mouvement écologique du Luxembourg (n° 455/92);
 de M. R. SIEPMANN (n° 456/92);
 de M. Walter Lüder LENNART (n° 457/92);
 de M^{me} Marion DELLNITZ (n° 458/92);
 de M. Edward McDONNELL (n° 459/92);
 de M. W. OLDING et 135 autres signataires (n° 460/92);
 Ces pétitions ont été inscrites sur le rôle général prévu à l'article 128, paragraphe 3 du règlement et, conformément au paragraphe 4 de ce même article, renvoyées à l'examen de la commission des pétitions.

10. Saisine de commissions — modifications de saisine

La commission juridique est saisie pour avis des modifications du règlement du Parlement à la suite de l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht (autorisée à établir un rapport: commission du règlement).

*
* *

La proposition de résolution de M^{me} Pollack et autres sur la discrimination sexiste dans les procédures de recrutement de la Communauté (B3-0027/92) est renvoyée, pour examen au fond, à la commission des droits de la femme (initialement, la commission juridique avait été saisie au fond et la commission des droits de la femme pour avis).

La proposition de résolution de MM. Alavarez de Paz et Arbeloa Muru sur les réfugiés en Afrique (B3-0053/92) est renvoyée, pour examen au fond, à la commission du développement, et pour avis à la commission des affaires étrangères (initialement, la commission des affaires étrangères avait été saisie au fond et la commission du développement pour avis).

11. Autorisation d'établir des rapports

Le Bureau élargi a autorisé:

- la commission des affaires étrangères à établir un rapport sur le rapport annuel sur les droits de l'homme;
- la commission de l'agriculture à établir un rapport sur l'accord de pêche avec la Namibie;
- la commission économique à établir:
 - un rapport sur le rapport annuel du Comité des gouverneurs des Banques centrales,
 - un rapport sur la fiscalité des entreprises;
- la commission des affaires sociales à établir:
 - un rapport sur l'application de la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs,

Lundi, 6 juillet 1992

- un rapport sur la formation professionnelle dans les années 1990 (saisies pour avis: commission des droits de la femme et commission de la culture),
 - un rapport sur les résultats de Maastricht dans le domaine social;
 - la commission de la culture à établir:
 - un rapport sur la politique en matière culturelle comme suite à Maastricht (saisie pour avis: commission institutionnelle),
 - un rapport sur la politique en matière d'éducation comme suite à Maastricht (saisie pour avis: commission institutionnelle);
 - la commission du développement à établir:
 - un rapport sur l'avenir des relations entre la CE et le Maghreb,
 - un rapport sur la politique de coopération au développement à l'horizon 2000,
 - un rapport sur la protection sociale des volontaires pour le développement;
 - la commission des libertés publiques à établir:
 - un rapport sur la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures (saisie pour avis: commission institutionnelle),
 - un rapport sur l'entrée en vigueur des accords de Schengen;
 - la commission du contrôle budgétaire à établir un rapport sur les problèmes de contrôle budgétaire soulevés par le rapport de la Cour des comptes sur les restitutions dans le secteur laitier;
 - la commission institutionnelle à établir un rapport sur la révision, comme suite à Maastricht, des accords interinstitutionnels existants.
- 12. Dépôt de documents**
- M. le Président annonce qu'il a reçu:
- a) du Conseil:
 - aa) des demandes d'avis sur les propositions de la Commission des Communautés européennes au Conseil suivantes:
 - Proposition concernant une directive relative à la protection juridique des bases de données (COM(92)0024 — C3-0271/92 — SYN 393)

renvoyée
fond: JURI
avis: ECON, ENER

base juridique: Article 057, paragraphe 2 CEE, Article 066 CEE, Article 100 A CEE
 - Proposition concernant une décision relative à l'approbation du protocole additionnel à la Convention internationale pour la protection de l'Elbe (COM(92)0212 — C3-0272/92)

renvoyée
fond: ENVI

base juridique: Article 130 S CEE
 - Proposition concernant une directive relative au rapprochement des législations des États-membres sur le comportement au feu des matériaux utilisés dans l'aménagement intérieur de certaines catégories de véhicules à moteur (COM(92)0201 — C3-0273/92 — SYN 417)

renvoyée
fond: ECON
avis: TRAN, ENVI

base juridique: Article 100 A CEE
 - Proposition concernant une décision relative à un mécanisme de surveillance des émissions de CO₂ et des autres gaz à effet de serre dans la Communauté (COM(92)0181 — C3-0274/92)

renvoyée
fond: ENVI
avis: ENER

base juridique: Article 130 S CEE
 - Proposition concernant une directive portant treizième modification de la directive 76/769/CEE concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses (COM(92)0195 — C3-0275/92 — SYN 414)

renvoyée
fond: ENVI
avis: BUDG, ECON

base juridique: Article 100 A CEE
 - Proposition concernant une décision relative à l'octroi d'une aide financière supplémentaire à moyen terme à la Roumanie (SEC(92)1080 — C3-0277/92)

renvoyée
fond: RELA
avis: POLI, BUDG, ECON

base juridique: Article 235 CEE
 - Proposition concernant une décision relative à l'octroi d'une aide financière supplémentaire à moyen terme à la Bulgarie (SEC(92)1081 — C3-0278/92)

renvoyée
fond: RELA
avis: POLI, BUDG, ECON

base juridique: Article 235 CEE

Lundi, 6 juillet 1992

— Proposition concernant une décision relative à la conclusion d'un accord de coopération commerciale et économique entre la Communauté économique européenne et la République de Mongolie
(COM(92)0050 — C3-0279/92)

renvoyée
fond: RELA
avis: POLI, AGRI, BUDG, ENER, TRAN, ENVI, JEUN
base juridique: Article 235 CEE

— Proposition concernant une décision relative à la conclusion d'un accord commercial et de coopération entre la Communauté économique européenne et Macao
(COM(92)0239 — C3-0280/92)

renvoyée
fond: RELA
base juridique: Article 235 CEE

— Proposition concernant une directive relative aux systèmes de garantie des dépôts
(COM(92)0188 — C3-0281/92 — SYN 415)

renvoyée
fond: JURI
avis: ECON, ENVI
base juridique: Article 057, paragraphe 2 CEE

ab):

— Rapport sur l'Union européenne
(SN 1928/1/92 — C3-0256/92)

renvoyée
fond: INST/POLI

— Avis du Conseil sur la proposition de virement de crédits n° 07/92 de chapitre à chapitre à l'intérieur de la section III — Commission — Partie B — du budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1992
(C3-0268/92)

renvoyée
fond: CONT

— Avis du Conseil sur la proposition de virement de crédits n° 08/92 de chapitre à chapitre à l'intérieur de la section III — Commission — Partie A — du budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1992
(C3-0294/92)

renvoyée
fond: BUDG

b) des commissions parlementaires, les rapports suivants:

— * RAPPORT de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs sur la proposition de la Commission au Conseil

relative à une directive modifiant la directive 74/63/CEE concernant les substances et produits indésirables dans l'alimentation des animaux
(COM(91)0369 — C3-0427/91)
Rapporteur: M^{me} Ceci
(A3-0218/92)

— RAPPORT de la commission des relations économiques extérieures sur l'aide d'urgence aux nouveaux États indépendants issus de l'ex-Union soviétique
Rapporteur: M. Price
(A3-0219/92)

— RAPPORT de la commission des relations économiques extérieures sur la coopération économique entre la Communauté européenne et la Communauté des États indépendants
Rapporteur: M. Chabert
(A3-0220/92)

— * DEUXIÈME RAPPORT de la commission des transports et du tourisme sur la proposition de la Commission au Conseil relative à un règlement modifiant le règlement n° 3976/87 concernant l'application de l'article 85, paragraphe 3 du Traité à des catégories d'accords et de pratiques concertées dans le domaine des transports aériens
(COM(91)0272 — C3-0313/91)
Rapporteur: M. Jarzembowski
(A3-0221/92)

— RAPPORT de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie sur la recherche médicale concernant le cerveau
Rapporteur: M. Seligman
(A3-0222/92)

— * RAPPORT de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs sur la proposition de la Commission au Conseil relative à un règlement modifiant le règlement (CEE) n° 3528/86 relatif à la protection des forêts dans la Communauté contre la pollution atmosphérique
(COM(91)0431 — C3-0440/91)
Rapporteur: M. Valverde López
(A3-0223/92)

— **I RAPPORT de la commission des affaires sociales, de l'emploi et du milieu de travail sur la proposition de la Commission au Conseil relative à une directive concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé à bord des navires de pêche (10^e directive particulière de la directive 89/391/CEE)
(COM(91)0466 — C3-0018/92 — SYN 369)
Rapporteur: M. Marques Mendes
(A3-0224/92)

— RAPPORT de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie sur la sûreté des installations nucléaires dans les États membres de la Communauté européenne
Rapporteur: M. Adam
(A3-0227/92)

Lundi, 6 juillet 1992

— * RAPPORT de la commission juridique et des droits des citoyens sur le projet de décision du Conseil modifiant la décision du Conseil, du 24 octobre 1988, instituant un Tribunal de première instance des Communautés européennes

(9286/91 — C3-0055/92)

Rapporteur: M^{me} Vayssade
(A3-0228/92)

— RAPPORT de la commission des pétitions sur les délibérations de la commission des pétitions au cours de l'année parlementaire 1991-1992

Rapporteur: M^{me} Bindi
(A3-0229/92)

— **I RAPPORT de la commission économique, monétaire et de la politique industrielle sur la proposition de la Commission au Conseil relative à une directive modifiant la directive 89/392/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux machines

(COM(91)0547 — C3-0053/92 — SYN 381)

Rapporteur: M. Christiansen
(A3-0230/92)

— * DEUXIÈME RAPPORT de la commission des relations économiques extérieures sur la proposition de la Commission au Conseil relative à un règlement modifiant le règlement (CEE) n° 3906/89 en vue de l'extension de l'aide économique à la Croatie et à la Slovénie

(COM(92)0156 — C3-0192/92)

Rapporteur: M. Stavrou
(A3-0232/92)

— RAPPORT de la commission des relations économiques extérieures sur une aide visant à permettre à la Hongrie de faire face à sa dette

Rapporteur: M. De Clercq
(A3-0234/92)

— RAPPORT de la commission des relations économiques extérieures sur les relations économiques et commerciales entre la Communauté européenne et la Pologne

Rapporteur: M. Stavrou
(A3-0235/92)

— DEUXIÈME RAPPORT de la commission des affaires sociales, de l'emploi et du milieu de travail sur le marché européen de l'emploi après 1992

Rapporteur: M. van Velzen
(A3-0238/92)

— * RAPPORT de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie sur la proposition de la Commission au Conseil relative à un règlement relatif à la conclusion par la Communauté économique européenne d'un accord établissant un Centre international pour la science et la technologie entre les États-Unis d'Amérique, le Japon, la Fédération de Russie et, agissant en tant que partie unique, la Communauté européenne de l'énergie atomique et la Communauté économique européenne

(COM(92)0190 — C3-0236/92)

Rapporteur: M^{me} Larive
(A3-0239/92)

— RAPPORT de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie sur la réponse de l'Europe au défi technologique moderne (quatrième rapport)

Rapporteur: M^{me} Mayer
(A3-0240/92)

— **I RAPPORT de la commission de l'agriculture, de la pêche et du développement rural sur la proposition de la Commission au Conseil relative à

I. un règlement portant première modification du règlement (CEE) n° 1601/91 établissant les règles générales relatives à la définition, à la désignation et à la présentation des vins aromatisés, des boissons aromatisées à base de vin et des cocktails aromatisés de produits viti-vinicoles

(COM(92)0055 — C3-0100/92 — SYN 396);

II. un règlement portant première modification du règlement (CEE) n° 1576/89 établissant les règles générales relatives à la définition, à la désignation et à la présentation des boissons spiritueuses

(COM(92)0055 — C3-0101/92 — SYN 397)

Rapporteur: M^{me} Rothe
(A3-0241/92)

— * RAPPORT de la commission de l'agriculture, de la pêche et du développement rural sur la proposition de la Commission au Conseil relative à un règlement relatif à la protection des forêts dans la Communauté contre les incendies

(COM(91)0431 — C3-0441/91)

Rapporteur: M. Santos López
(A3-0242/92)

— * RAPPORT de la commission de l'agriculture, de la pêche et du développement rural sur la proposition de la Commission au Conseil relative à un règlement sur la protection des animaux au moment de leur abattage ou de leur mise à mort

(COM(91)0136 — C3-0449/91)

Rapporteur: M. Morris
(A3-0243/92)

— * RAPPORT de la commission de l'agriculture, de la pêche et du développement rural sur la proposition de la Commission au Conseil relative à un règlement établissant un régime spécifique de mesures pour les framboises destinées à la transformation

(COM(92)0129 — C3-0213/92)

Rapporteur: M. Simmonds
(A3-0244/92)

— * RAPPORT de la commission de l'agriculture, de la pêche et du développement rural sur la proposition de la Commission au Conseil relative à un règlement modifiant le règlement (CEE) n° 2092/91 du 24 juin 1991, concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires

(COM(92)0069 — C3-0119/92)

Rapporteur: M. Verbeek
(A3-0245/92)

Lundi, 6 juillet 1992

— RAPPORT de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie sur l'amélioration des moyens d'information du Parlement européen en matière scientifique et technologique
Rapporteur: M. Hervé
(A3-0246/92)

— RAPPORT de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie sur le programme TIDE
Rapporteur: M. Sanz Fernández
(A3-0247/92)

c) des commissions parlementaires, les recommandations pour la deuxième lecture suivantes:

— **II RECOMMANDATION de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs sur la POSITION COMMUNE arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption d'une directive élargissant le champ d'application des directives 65/65/CEE et 75/319/CEE concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives aux spécialités pharmaceutiques fixant des dispositions complémentaires pour les médicaments homéopathiques
(C3-0075/92 — SYN 251)
Rapporteur: M. Chanterie
(A3-0216/92)

— **II RECOMMANDATION de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs sur la POSITION COMMUNE arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption d'une directive élargissant le champ d'application de la directive 81/851/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relative aux médicaments vétérinaires et prévoyant des dispositions complémentaires pour les médicaments homéopathiques vétérinaires
(C3-0117/92 — SYN 252)
Rapporteur: M. Chanterie
(A3-0217/92)

— **II RECOMMANDATION de la commission des affaires sociales, de l'emploi et du milieu de travail sur la POSITION COMMUNE arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption d'un règlement modifiant la deuxième partie du règlement (CEE) n° 1612/68 relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la Communauté
(C3-0191/92 — SYN 359)
Rapporteur: M^{me} Nielsen
(A3-0225/92)

— **II RECOMMANDATION de la commission des affaires sociales, de l'emploi et du milieu de travail sur la POSITION COMMUNE arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption d'une directive concernant les prescriptions minimales visant à améliorer la protection en matière de sécurité et de santé des travailleurs des industries extractives par forage (onzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1 de la directive 89/391/CEE)
(C3-0193/92 — SYN 321)
Rapporteur: M. McCubbin
(A3-0226/92)

— **II RECOMMANDATION de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie sur la POSITION COMMUNE arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption d'une directive concernant l'indication de la consommation des appareils domestiques en énergie et en autres ressources, par voie d'étiquetage et d'informations uniformes relatives aux produits
(C3-0235/92 — SYN 356)
Rapporteur: M^{me} Mayer
(A3-0233/92)

— **II RECOMMANDATION de la commission économique, monétaire et de la politique industrielle sur la POSITION COMMUNE arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption d'une décision concernant l'adoption d'un plan d'action pour l'échange, entre les administrations des États membres, de fonctionnaires nationaux chargés de la mise en œuvre de la législation communautaire nécessaire à la réalisation du marché intérieur
(C3-0234/92 — SYN 364)
Rapporteur: M. Rogalla
(A3-0237/92)

d) des députés suivants, les questions orales avec débat suivantes:

— von Wogau et Tindemans, au nom du groupe PPE, au Conseil: Achèvement du marché intérieur
(B3-0697/92);

— Colajanni, Speciale et Geraghty, au nom du groupe GUE, au Conseil: Achèvement du marché intérieur et nouveaux engagements communautaires
(B3-0698/92);

— Colajanni, Speciale et Geraghty, au nom du groupe GUE, à la Commission: Achèvement du marché intérieur et nouveaux engagements communautaires
(B3-0699/92);

— Ch. Jackson et Patterson, au nom du groupe ED, au Conseil: Achèvement du marché intérieur
(B3-0700/92);

— Metten, Mattina et Fuchs, au nom du groupe S, au Conseil: Réalisation du marché intérieur et accès équitable aux biens et services d'intérêt économique général
(B3-0701/92);

— Metten, Mattina et Fuchs, au nom du groupe S, à la Commission: Réalisation du marché intérieur et accès équitable aux biens et services d'intérêt économique général
(B3-0702/92);

— Gasoliba I Böhm, au nom du groupe LDR, au Conseil: État d'achèvement du marché intérieur
(B3-0703/92);

— Gasoliba I Böhm, au nom du groupe LDR, à la Commission: État d'achèvement du marché intérieur
(B3-0704/92);

— de la Malène, au nom du groupe RDE, au Conseil: Achèvement du marché intérieur
(B3-0705/92);

Lundi, 6 juillet 1992

— de la Malène, au nom du groupe RDE, à la Commission: Le Traité de Maastricht et la cohésion sociale dans la Communauté (B3-0706/92/rév.);

— Ribeiro, Elmalan et Ephremidis, au nom du groupe CG, à la Commission: Achèvement du marché intérieur (B3-0707/92);

— Ribeiro, Elmalan et Ephremidis, au nom du groupe CG, au Conseil: Achèvement du marché intérieur (B3-0708/92);

— Cot, au nom du groupe S, au Conseil: Dimension sociale du marché intérieur (B3-0709/92);

— Brok, O'Hagan, Pronk, Oomen-Ruijten et Tindemans, au nom du groupe PPE, au Conseil: Dimension sociale du marché intérieur (B3-0710/92);

— Brok, O'Hagan, Pronk, Oomen-Ruijten et Tindemans, au nom du groupe PPE, à la Commission: Dimension sociale du marché intérieur (B3-0711/92);

— von Wogau et Tindemans, au nom du groupe PPE, à la Commission: Achèvement du marché intérieur (B3-0854/92);

— de la Malène, au nom du groupe RDE, au Conseil: Le Traité de Maastricht et la cohésion sociale dans la Communauté (B3-0855/92).

e) des députés suivants, conformément à l'article 60 du règlement, des questions orales en vue de l'heure des questions du 8 juillet 1992 (B3-0856/92):

Lomas, Cassanmagnago Cerretti, Newton Dunn, Ephremidis, Prag, Cushnahan, Raffin, Garcia Arias, Pollack, Newens, Green, Simpson B., Oddy, Buchan, Crampton, Hindley, Falconer, Jackson Ch., Balfe, McCubbin, Rawlings, Jepsen, Daly, Moorhouse, Hughes, Coimbra Martins, Pagoropoulos, Alavanos, Bandrés Molet, Papayannakis, Geraghty, Cushnahan, Kostopoulos, Alavanos, Papoutsis, Pasmazoglou, van der Waal, Arbeloa Muru, Bandrés Molet, Nianias, Hughes, Bethell, Cassanmagnago Cerretti, Ruiz-Gimenez Aguilar, Cramon Daiber, Dury, Martin S., Colom I Naval, Hadjigeorgiou, Kostopoulos, Ephremidis, Bertens, Telkämper, Romeos, Geraghty, McCartin, Bowe, Cushnahan, David, Plumb, Pagoropoulos, Smith A., de los Santos-Lopez, Guillaume, Suarez Gonzalez, Carvalho Cardoso, Llorca Vilaplana, Balfe, Canete, Garcia Arias, Barrera I Costa, Hughes, Simpson B., Hermans, Jackson Ca., Alavanos, Elles, Rawlings, Maher, Simpson A., Pasmazoglou, Tsimas, Bandrés Molet, Nianias, Sandbaek, Bjørnvig, Daly, Amendola, Lator, Newton Dunn, Seligman, Banotti, Wijzenbeek, Killilea, Medina Ortega, Braun-Moser, Coimbra Martins, Pollack, Cornelissen, Green, Tongue, Arbeloa Muru, da Cunha Oliveira, Ford.

f) la déclaration écrite, pour inscription au registre, déposée conformément à l'article 65 du règlement par M. Ford, sur les radios confessionnelles d'extrême droite en France (n° 3/92).

g) de la Commission:

— Proposition de virement de crédits n° 09/92 de chapitre à chapitre à l'intérieur de la section III — Commission — Partie B — du budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1992 (SEC(92)1128 — C3-0255/92)

renvoyée
fond: CONT

— Proposition de virement de crédits n° 10/92 de chapitre à chapitre à l'intérieur de la section V — Cour des comptes — du budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1992 (C3-0257/92)

renvoyée
fond: CONT

— Proposition de virement de crédits n° 11/92 de chapitre à chapitre à l'intérieur de la section III — Commission — Partie A+B — du budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1992 (C3-0260/92)

renvoyée
fond: CONT

— Proposition de virement de crédits n° 12/92 de chapitre à chapitre à l'intérieur de la section III — Commission — Partie A — du budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1992 (C3-0261/92)

renvoyée
fond: CONT

— Proposition de virement de crédits n° 13/92 de chapitre à chapitre à l'intérieur de la section III — Commission — Partie B — du budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1992 (C3-0262/92)

renvoyée
fond: CONT

— Proposition de virement de crédits n° 14/92 de chapitre à chapitre à l'intérieur de la section III — Commission — Partie B — du budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1992 (C3-0263/92)

renvoyée
fond: CONT

— Proposition de virement de crédits n° 16/92 de chapitre à chapitre à l'intérieur de la section III — Commission — Partie B — du budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1992 (C3-0264/92)

renvoyée
fond: CONT

Lundi, 6 juillet 1992

— Proposition de virement de crédits n° 17/92 de chapitre à chapitre à l'intérieur de la section III — Commission — Partie B — du budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1992 (C3-0265/92)

renvoyée
fond: CONT

— Proposition de virement de crédits n° 19/92 de chapitre à chapitre à l'intérieur de la section III — Commission — Partie B — du budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1992 (C3-0266/92)

renvoyée
fond: CONT

— Proposition de virement de crédits n° 20/92 de chapitre à chapitre à l'intérieur de la section III — Commission — Partie A — du budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1992 (C3-0267/92)

renvoyée
fond: CONT

— Communication de la Commission concernant le Livre vert sur le développement du marché unique des services postaux (COM(91)0476 — C3-0269/92)

renvoyée
fond: TRAN
avis: ECON, JURI

— Rapport sur la transposition des dispositions communautaires transitoires exemptant certains produits de l'application de la réglementation communautaires (C3-0270/92)

transmis pour information

— Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social concernant l'industrie automobile européenne: situation, enjeux et propositions d'action (COM(92)0166 — C3-0282/92)

renvoyée
fond: ECON
avis: ENER

— Communication de la Commission au Conseil concernant l'industrie Aéronautique européenne: premiers constats et propositions d'actions communautaires (COM(92)0164 — C3-0283/92)

renvoyée
fond: ECON
avis: ENER

13. Transmission par le Conseil de textes d'accords

M. le Président annonce qu'il a reçu du Conseil copie certifiée conforme des documents suivants:

— Accord de coopération et d'union douanière entre la Communauté économique européenne et la République de Saint-Martin;

— Accord entre la Communauté économique européenne et la République de Lettonie concernant le commerce et la coopération commerciale et économique;

— Protocole fixant les droits de pêche et la contrepartie financière prévus dans l'accord entre la Communauté économique européenne et le gouvernement de la République du Sénégal concernant la pêche au large de la côte sénégalaise, pour la période du 1^{er} mai 1990 au 30 avril 1992;

— Accord entre la Communauté économique européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique, d'une part, et la République de Lituanie, d'autre part, concernant le commerce et la coopération commerciale et économique;

— Accord de coopération entre la Communauté économique européenne et le Royaume de Suède relatif à la recherche et au développement dans le domaine de l'environnement: science et technologie pour la protection de l'environnement (STEP) et programme européen en matière de climatologie et de risques naturels (EPOCH).

14. Ordre des travaux

L'ordre du jour appelle la fixation de l'ordre des travaux.

Interviennent:

— M. Cassidy qui demande que la Commission, par la voix de M. Van Miert, commissaire responsable des transports, fasse une déclaration sur le blocage des voies de communication en France (M. le Président lui répond qu'il a reçu une demande dans ce sens émanant du groupe PPE et qu'il en a déjà saisi la Commission);

— M. Simmonds qui appuie cette demande en soulignant qu'il s'agit là d'une forme de piraterie (M. le Président lui rappelle sa réponse précédente);

— M. Staes qui, revenant sur le problème des enfants des rues à Rio à propos duquel le Parlement a adopté une résolution au cours de la période de session précédente, dénonce le «nettoyage des rues» intervenu à l'occasion de la conférence de la CNUED; il demande que le Parlement réagisse, cette semaine encore, à cette situation (M. le Président s'y engage);

— M. Blak qui proteste contre la nouvelle place qu'il occupe dans l'hémicycle (M. le Président lui répond que cette décision relève du groupe S);

— M. Lane qui demande que la Commission fasse une déclaration sur le principe de subsidiarité, appliqué à l'environnement (M. le Président lui répond qu'il saisira la Commission de cette demande);

Lundi, 6 juillet 1992

— M^{me} Crawley qui demande, après avoir évoqué l'exécution en Birmanie de 25 jeunes prostituées dont la plupart étaient séropositives, que la présidence fasse des représentations auprès des autorités birmanes (M. le Président lui répond qu'il entreprendra les démarches nécessaires);

— M. Taradash qui rappelle qu'avec M^{me} Roth il a demandé au Bureau et au Bureau élargi pourquoi le texte des recommandations de la commission d'enquête sur la drogue n'était pas disponible pour les députés et l'opinion publique et qui signale qu'il n'a toujours pas reçu de réponse à cette question (M. le Président lui répond, au sujet de la distribution de ce document, que le Bureau élargi a demandé une interprétation du règlement en la matière);

— M. Ephremidis qui, après avoir rappelé que le Parlement a adopté en juin une résolution sur le cabotage, indique que le Conseil a décidé d'adopter en la matière des mesures de dérégulation sans tenir compte de l'avis du Parlement; il demande que le Conseil fasse une déclaration sur ce sujet (M. le Président l'engage à poser une question sur ce point au Conseil dans le cadre du débat sur la présidence portugaise);

— M. Ford qui revenant sur les barrages routiers en France, indique avoir appris que les ponts entre Strasbourg et l'Allemagne sont actuellement bloqués et qui demande que la question soit traitée dans les meilleurs délais compte tenu de l'urgence de la situation (M. le Président indique qu'il s'informerait de la situation);

— M. Cot, au nom du groupe S, qui s'associe à la demande du groupe PPE d'inviter la Commission à faire une déclaration sur les barrages routiers;

— M. Morris sur l'intervention de M^{me} Crawley: il souhaite que le Parlement insiste auprès des Nations unies pour que soit créée une agence chargée d'enquêter sur des atrocités de ce type et de dénoncer les responsables (M. le Président se rallie à ce souhait);

— M. Raffarin sur le fait que le plan de l'hémicycle les confond, lui et M. Raffin; il demande par ailleurs que soit félicité M. Pujol de sa nomination à la présidence de l'Assemblée des régions d'Europe;

— M^{me} Van Dijk, président de la commission des transports, qui indique que le problème du blocage des axes routiers en France est un problème communautaire et qui demande qu'un débat ait lieu avant vendredi (M. le Président lui rappelle sa réponse antérieure);

— M. Jackson s'associe à cette demande en insistant pour que la Commission aborde le problème des compensations et celui des possibilités d'action au niveau européen;

— M. Cornelissen qui insiste pour que la déclaration de la Commission soit faite demain et soit suivie d'un débat (M. le Président lui répond que la décision dépend de la Commission);

— M. Gutiérrez Diaz, président de la commission de la politique régionale, qui revenant sur l'intervention de M. Raffarin indique qu'il a déjà félicité M. Pujol au nom du Président du Parlement;

— M. Balfé qui revenant sur l'annonce faite concernant la demande de levée de son immunité indique qu'il se soumettra à la décision que prendra le Parlement sur la base du rapport de la commission du règlement dont le rapporteur est M. Malangré;

— M. Cox qui revient d'abord sur l'intervention de M. Lane et qui demande ensuite que le Parlement transmette ses vœux de succès pour les négociations qui commencent aujourd'hui entre les quatre principaux partis constitutionnels d'Irlande du Nord, le gouvernement britannique et le gouvernement de la République d'Irlande;

— M^{lle} McIntosh qui demande elle aussi que la déclaration de la Commission sur le blocus des routes soit faite demain (M. le Président annonce qu'il vient de recevoir de la Commission son accord pour que la déclaration soit inscrite comme premier point à l'ordre du jour de demain);

— M. Pannella sur la barrière douanière miniature posée sur le banc de M. Rogalla; il demande que celle-ci soit enlevée (M. le Président lui répond qu'il saisira les questeurs de la question).

M. le Président communique qu'a été distribué le projet d'ordre du jour de la présente période de session (PE 160.850) auquel les modifications suivantes sont proposées ou apportées (articles 73 et 74 du règlement):

lundi 6 juillet 1992:

— le rapport Pasty sur les conséquences budgétaires et financières de l'expiration du Traité CECA (point 213), qui ne sera adopté en commission que ce soir, et le rapport Bindi sur les délibérations de la commission des pétitions (A3-0229/92), prévu à l'ordre du jour de jeudi (point 236), sont permutés;

— à la demande du rapporteur, le rapport Bandrés Molet sur une Charte européenne des droits de l'enfant (A3-0172/92 — point 216) est avancé et inscrit après le rapport Bindi précité;

— à la demande de la commission économique, une recommandation pour la deuxième lecture relative à l'échange de fonctionnaires nationaux (rapporteur: M. Rogalla — A3-0237/92) est inscrite après le rapport Christiansen sur les machines (A3-0230/92 — point 214);

— à la demande de la commission de l'environnement, la recommandation pour la deuxième lecture relative aux médicaments homéopathiques vétérinaires (rapporteur: M. Chanterie — A3-0217/92), prévue sans débat à l'heure des votes de mercredi à 17 heures, sera traitée avec débat et inscrite en discussion commune avec la recommandation pour la deuxième lecture relative aux médicaments homéopathiques (rapporteur: M. Chanterie — A3-0216/92 — point 217);

Lundi, 6 juillet 1992

— une recommandation pour la deuxième lecture relative à la consommation des appareils domestiques en énergie et en autres ressources (rapporteur: M^{me} Mayer — A3-0233/92) est inscrite comme dernier point à l'ordre du jour;

Intervient M. Cot.

mardi 7 juillet:

— une déclaration de la Commission sur le blocage routier en France est inscrite comme premier point et sera suivie d'une heure de débat;

— à la demande de la commission des budgets, un rapport Cornelissen sur une révision des perspectives financières concernant les crédits de paiement supplémentaires pour les fonds structurels destinés aux cinq nouveaux Länder allemands ainsi que pour un certain nombre de projets dans le domaine de la recherche, rapport qui doit être adopté lundi soir en commission, est inscrit à l'ordre du jour avant le rapport Rossetti sur l'accord CEE-République de Saint-Marin (A3-0114/92 — point 224);

Intervient M. Kostopoulos qui demande que le rapport Dury soit reporté à l'ordre du jour de vendredi soit reporté à la période de session d'octobre (M. le Président lui répond que cette demande est présentée hors délai mais qu'il peut introduire une demande de renvoi au cours du débat sur ce rapport).

mercredi 8 juillet:

— sont inscrites dans la discussion commune des questions orales sur la dimension sociale du marché intérieur (points 230 à 232), les questions orales suivantes:

— du groupe V: B3-0857 et 0861/92

— du groupe LDR: B3-0858 et 0859/92

— du groupe GUE: B3-0860/92

— du groupe CG: B3-0862/92

— du groupe DR: B3-0863/92

— à la demande de la commission juridique, le vote final sur le rapport Bandrés Molet sur les obtentions végétales (A3-0027/92), prévu à l'heure des votes de 12 heures, est reporté;

— l'heure des votes de 17 heures se déroulera comme suit:

— propositions de résolution sur le sommet de Lisbonne,

— propositions de résolution sur la nomination du Président de la Commission,

— rapport Rogalla sur une modification au règlement,

— rapport Cornelissen sur les perspectives financières,

— rapports liés à l'application de l'Acte unique;

— la commission des affaires sociales demande, sur la base de l'article 103, paragraphe 1 du règlement, le renvoi en commission du rapport Papayannakis sur les conditions de travail des travailleurs (A3-0161/92), rapport dont le vote final est prévu à l'heure des votes de 17 heures.

Le Parlement marque son accord sur cette demande.

jeudi 9 juillet:

— pour rappel, le rapport Pasty est inscrit à la place du rapport Bindi (voir sous «lundi»);

— le groupe ARC demande, sur la base de l'article 103, paragraphe 1 du règlement, le renvoi en commission du rapport Adam sur la sécurité des installations nucléaires (A3-0227/92 — point 239) (une question orale avec débat du groupe RDE à la Commission sur la pollution par la radioactivité à Moscou (B3-0864/92) est incluse dans le débat sur ce rapport).

Interviennent sur la demande de renvoi M^{me} Ewing, au nom du groupe ARC, MM. Desama, président de la commission de l'énergie, et Blaney.

par AN (ARC), le Parlement rejette la demande:

votants: 146

pour: 21

contre: 123

abstentions: 2

— à la demande de la commission de l'énergie, un rapport Seligman sur la recherche médicale concernant le cerveau (A3-0222/92) est inscrit à l'ordre du jour après le rapport Larive sur l'établissement d'un Centre international pour la science et la technologie (A3-0239/92 — point 240);

vendredi 10 juillet:

— le rapport Bertens sur les rejets d'hydrocarbures par les pétroliers (A3-0144/92 — point 243) est reporté à la prochaine période de session;

— sont inscrits, après le rapport Ceci sur l'alimentation des animaux (A3-0218/92 — point 244):

— à la demande de la commission des transports, un deuxième rapport Jarzembowski sur des règles de concurrence dans le domaine des transports aériens (A3-0221/92) (le premier rapport avait été renvoyé en commission, sur la base de l'article 103, paragraphe 1 du règlement, le 8 juin 1992 — partie I, point 12 «mardi» du P.V. de cette date),

— à la demande de la commission de l'environnement, une proposition de résolution sur la localisation du siège de l'AEE, déposée par elle, conformément à l'article 41, paragraphe 4 du règlement,

— une question orale avec débat de M^{me} Jackson, au nom de la commission de l'environnement, à la Commission, sur la directive concernant l'évaluation des incidences sur l'environnement (B3-0865/92),

Lundi, 6 juillet 1992

- à la demande de la commission de l'énergie:
 - un rapport Mayer sur la réponse de l'Europe au défi technologique moderne (A3-0240/92),
 - un rapport Hervé sur l'amélioration des moyens d'information du Parlement européen en matière scientifique et technologique (A3-0246/92),
 - un rapport Sanz Fernandez sur le Programme TIDE (A3-0247/92).
- à la demande du groupe S, une déclaration de la Commission sur le sommet économique mondial de Munich.

Intervient M. Desama, président de la commission de l'énergie, qui retire la demande d'inscription des rapports Mayer (A3-0240/92), Hervé (A3-0246/92) et Sanz Fernandez (A3-0247/92) en demandant qu'ils soient reportés à la période de session de septembre et en insistant pour que le rapport Mayer soit traité en début de session (M. le Président prend acte de ce retrait);

— le groupe S a demandé, sur la base de l'article 56 du règlement, que la Commission fasse une déclaration sur «PERIFRA II» à la lumière de la déclaration du gouvernement britannique concernant la légitimité de ce programme.

(M. le Président indique qu'il examinera s'il y a lieu de traiter ce point conjointement avec la déclaration du Conseil sur le programme d'activité de la présidence britannique; en attendant, la demande reste donc en suspens).

Intervient M. Tindemans, au nom du groupe PPE, qui s'élève contre la volonté exprimée par le groupe S de déposer une proposition de résolution en conclusion du débat sur la déclaration du Conseil sur le programme d'activité de la présidence britannique, cette pratique étant, selon lui, en contradiction avec la tradition établie en la matière. Il demande que cette déclaration ne soit pas suivie d'un vote et indique que, si vote il y a, en tout état de cause, son groupe votera contre la proposition de résolution.

(M. le Président lui répond que s'il est vrai qu'à ce jour une déclaration de ce type n'a jamais été suivie d'un vote, cette procédure n'est nullement en contradiction avec les dispositions du règlement, et que, de toute façon, avant de voter sur le fond, le Parlement doit se prononcer sur la demande de vote à bref délai. Il indique que le délai de dépôt des propositions de résolution a été fixé, pour ce point, à mardi 12 heures et le délai de dépôt d'amendements à ces propositions de résolution et de propositions de résolution communes à mercredi 13 heures).

Interviennent:

— M. Cot, au nom du groupe S, qui après avoir souligné l'existence d'un précédent, expose les raisons pour lesquelles son groupe tient à ce que le Parlement puisse voter une résolution à la suite de cette déclaration;

— M. David qui appuie cette intervention et insiste pour que la déclaration sur «PERIFRA II» soit traitée comme un point distinct (M. le Président lui répond que cette question sera examinée avec la Commission);

— Sir Christopher Prout qui souligne qu'il existe une convention tacite qui veut que les déclarations du Conseil sur le programme d'activité de la présidence «entrante» ne soient pas suivies d'un vote et qui souligne que les règles non écrites sont elles aussi contraignantes pour le Parlement et le Président.

M. le Président précise que la procédure suivie jusqu'à présent s'apparente à un gentlemen's agreement.

Interviennent sur la procédure, MM. Langer, au nom du groupe V, Galland, au nom du groupe LDR, Piquet, au nom du groupe CG, et Sir Christopher Prout.

* * *

L'ordre des travaux est ainsi fixé.

* * *

Demandes d'application de la procédure d'urgence (article 75 du règlement)

a) du Conseil à:

— une proposition de règlement concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires (COM(92)0069 — C3-0119/92) (rapport Verbeek — A3-0245/92).

Motivation de l'urgence: en l'absence d'adoption de cette proposition avant le 23 juillet 1992, une interruption des importations de produits intéressant un nombre important d'opérateurs dans la Communauté ne pourra être évitée.

b) de la Commission à:

— une proposition de directive concernant la protection juridique des inventions biotechnologiques (COM(88)0496 — C3-0036/89) (rapport Rothley).

Motivation de l'urgence: cette proposition est une des mesures annoncées par la Commission dans son livre blanc sur la réalisation du marché intérieur, à adopter au plus tard le 31 décembre 1992.

Le Parlement sera appelé à se prononcer sur ces demandes d'urgence au début de la séance du lendemain.

Demandes d'application de la procédure sans rapport (article 116 du règlement)

— de la commission de l'agriculture à:

— une proposition de décision concernant un régime communautaire de conservation et de gestion des ressources de pêche (C3-0232/92),

Lundi, 6 juillet 1992

- une proposition modifiant le règlement concernant les structures de pêche et de l'aquaculture (C3-0224/92),
- une proposition modifiant la directive relative aux contrôles vétérinaires applicables dans les échanges intracommunautaires dans la perspective de la réalisation du marché intérieur (C3-0239/92) (le Conseil a demandé l'application de la procédure d'urgence à cette proposition);
- de la commission de l'environnement à:
 - une proposition de décision relative à l'information des procédures vétérinaires d'importation (projet SHIFT) (C3-0237/92) (le Conseil a demandé l'application de la procédure d'urgence à cette proposition).

Ces textes seront mis aux voix au début de la séance de vendredi.

15. Délai de dépôt d'amendements et de propositions de résolution

M. le Président rappelle que le délai de dépôt d'amendements aux rapports inscrits à l'ordre du jour est échu.

Ce délai est toutefois prorogé à mardi 16 heures pour les rapports Patterson (point 229), Donnelly (point 238) et Pasty (point 213) qui ne seront adoptés en commission que ce soir.

Les autres délais sont fixés comme suit:

programme d'activité de la présidence britannique:

- propositions de résolution: mardi 12 heures,
- amendements et propositions de résolution communes: mercredi 13 heures,

rapport Dury (A3-0193/92):

- amendements: lundi 20 heures.

Pour les points ajoutés à l'ordre du jour, les délais seront fixés ultérieurement.

16. Temps de parole

Il est prévu d'organiser les débats comme suit, conformément à l'article 83 du règlement:

Temps de parole global des débats de lundi

Rapporteurs 70 minutes (14 x 5')
 Rapporteurs pour avis 32 minutes au total
 Commission 65 minutes au total
 Députés 150 minutes

Temps de parole global des débats de mardi

Rapporteurs 35 minutes (7 x 5')
 Rapporteurs pour avis 28 minutes au total
 Conseil 45 minutes au total
 Commission 65 minutes au total
 Députés 330 minutes

Temps de parole global des débats de mercredi

Rapporteur 5 minutes
 Conseil 40 minutes au total
 Commission 30 minutes au total
 Auteurs 16 minutes (8 x 2')
 Députés 180 minutes

Temps de parole global des débats de jeudi (à l'exception du débat d'actualité)

Rapporteurs 30 minutes (6 x 5')
 Rapporteurs pour avis 22 minutes au total
 Commission 45 minutes au total
 Députés 120 minutes

Temps de parole global des débats de vendredi

Rapporteurs 20 minutes (4 x 5')
 Rapporteurs pour avis 12 minutes au total
 Auteurs 10 minutes (2 x 5')
 Commission 45 minutes au total
 Députés 90 minutes

RÉPARTITION DU TEMPS DE PAROLE POUR LES DÉPUTÉS (en minutes)

Temps global:	60	90	120	150	180	210	240	270	300	330	360
<i>Groupe</i>											
socialiste	15	25	35	45	56	66	76	86	96	107	117
du parti populaire européen	13	23	32	42	50	60	69	78	87	96	105
libéral, démocratique et réformateur	5	8	10	13	15	18	20	23	26	28	31
pour la gauche unitaire européenne	4	6	7	9	11	12	14	16	17	19	21
des verts au PE	4	5	7	9	10	12	13	15	16	18	19
du rassemblement des démocrates européens	3	5	6	7	8	9	11	12	13	14	15
Arc-en-ciel	3	4	5	6	7	7	8	9	10	11	12
technique des droites européennes	3	4	5	5	6	7	8	8	9	10	11
de coalition des gauches	3	3	5	5	6	7	7	8	9	9	10
Non-inscrits	6	7	8	9	11	12	14	15	17	18	19

Lundi, 6 juillet 1992

17. Débat d'actualité (sujets proposés)

M. le Président propose d'inscrire les cinq sujets suivants à l'ordre du jour du prochain débat sur des problèmes d'actualité, urgents et d'importance majeure, qui se tiendra le jeudi 9 juillet:

- Afrique du Sud,
- famine en Afrique,
- Guyanne française,
- droits de l'homme:
 - Maroc,
 - Touaregs,
 - situation dans les prisons grecques et italiennes (rapport d'Amnesty International),
 - Togo,
 - Éthiopie.
- Catastrophes:
 - reprise de la pêche à la baleine,
 - Sellafield,
 - sécheresse au Danemark et en Allemagne.

Interviennent:

— M. Cot, au nom du groupe S, qui rappelle que la tradition veut que les sous-points de la rubrique «droits de l'homme» soient arrêtés le mardi de la période de session par la sous-commission droits de l'homme et qui demande dès lors que la liste énoncée par M. le Président soit considérée comme étant purement indicative (M. le Président lui répond que la liste sera établie demain matin au cours de la réunion des présidents de groupes politiques);

— M. Garcia Amigo qui souhaite que le sous-point sur la sécheresse en Allemagne et au Danemark, dans le point «catastrophes», soit étendue au Portugal et à l'Espagne (M. le Président lui répond qu'il peut introduire cette proposition par voie de recours).

18. Dépôt de propositions de résolution

M. le Président annonce avoir reçu en conclusion des débats sur les déclarations de la Commission qui ont été faites le vendredi 12 juin (partie I, points 21 et 23 du P.V. de cette date), les propositions de résolution suivantes:

réforme de la PAC:

- de la commission de l'agriculture, sur la réforme de la PAC (B3-0932/92),
- de M^{me} Martin, MM. De Clercq et Maher, au nom du groupe LDR sur les conséquences de la réforme de la PAC sur l'agriculture, notamment en ce qui concerne les négociations du GATT (B3-0933/92),
- de M^{me} Ainardi, MM. Dessylas et Brito, au nom du groupe CG, sur la réforme de la PAC (B3-0938/92),

— de M. Martinez, au nom du groupe DR, sur la réforme de la PAC et les négociations du GATT (B3-0945/92);

industrie pétrochimique européenne:

- de MM. Titley et Bowe, au nom du groupe S, sur l'accord de libre-échange qui doit être conclu entre la Communauté européenne et le Conseil de coopération du Golfe (B3-0929/92),
- de M. de Vries, au nom du groupe LDR, sur les conséquences de l'accord de libre-échange entre la Communauté et les États du Golfe pour l'industrie pétrochimique européenne (B3-0939/92).

Il indique que le vote sur les demandes de vote à bref délai aura lieu demain matin à 9 heures.

Le délai de dépôt d'amendements et de propositions de résolution communes est fixé à ce soir 19 heures.

19. Application de l'article 71, paragraphe 2 du règlement

M. le Président communique, se référant à l'article 71, paragraphe 2 du règlement, que plus de 20 amendements, autres que les amendements déjà déposés par la commission compétente, ont été déposés aux rapports suivants:

- rapport van Velzen sur le marché européen du travail (A3-0238/92): 25 amendements;
- rapport Morris sur la protection des animaux au moment de leur abattage (A3-0243/92): 67 amendements dont 33 de la commission compétente;
- rapport Dury sur la Turquie (A3-0169/92): 64 amendements (le délai de dépôt est ouvert jusqu'à ce soir 20 heures);
- rapport Fayot/Schinzel sur la concentration des médias (A3-0153/92): 32 amendements;
- rapport Adam sur la sécurité des installations nucléaires (A3-0227/92): 39 amendements.

M. le Président considère que:

- les rapports Van Velzen et Fayot/Schinzel ne posent pas de problèmes et peuvent rester à l'ordre du jour;
- le rapport Adam reste à l'ordre du jour, le Parlement ayant rejeté la demande de renvoi en commission le concernant;
- le Parlement doit être consulté sur les autres rapports;
- rapport Morris (la commission compétente demande son maintien):

Le Parlement décide le maintien à l'ordre du jour de ce rapport,

Lundi, 6 juillet 1992

— rapport Dury:

Interviennent M. Suarez Gonzalez sur le désordre qui règne dans l'hémicycle à proximité de sa place (M. le Président lui répond qu'il prendra les mesures nécessaires pour y remédier), M^{me} Oomen-Ruijten qui propose que le rapporteur et le président de la commission compétente se concertent au sujet du maintien ou non de ce rapport, et M. Cot, au nom du groupe S, qui demande le maintien du rapport à l'ordre du jour.

Par VE, le Parlement décide le renvoi en commission du rapport.

Intervient M. Rogalla sur l'intervention de M. Pannella le concernant.

PRÉSIDENTE DE M. BARZANTI

*vice-président***20. Modification de l'article 77 du règlement du Parlement (débat)**

M. Rogalla présente son rapport, fait au nom de la commission du règlement, de la vérification des pouvoirs et des immunités, sur la modification de l'article 77 du règlement du Parlement européen, concernant les délais de dépôt et de distribution des textes (A3-0200/92).

Interviennent MM. Malangré, au nom du groupe PPE, et Langer, au nom du groupe V.

M. le Président déclare clos le débat.

vote: partie I, point 20 du P.V. du 8.7.92

21. Marché européen du travail après 1992 (débat)

M. van Velzen présente son 2^e rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, de l'emploi et du milieu de travail, sur le marché européen de l'emploi après 1992 (A3-0238/92).

Interviennent MM. Cabezón Alonso, au nom du groupe S, Pronk, au nom du groupe PPE, Papayannakis, au nom du groupe GUE, M^{me} Cramon Daiber, au nom du groupe V, M. Nianias, au nom du groupe RDE, M^{me} Sandbaek, au nom du groupe ARC, M. Ribeiro, au nom du groupe CG, M^{lle} Tongue et M^{me} Papandreou, membre de la Commission.

M. le Président déclare clos le débat.

vote: partie I, point 11 du P.V. du 8.7.92

22. Libre circulation des travailleurs (débat) **II

M^{me} Nielsen présente la recommandation pour la 2^e lecture du Parlement, établie au nom de la commission des affaires sociales, de l'emploi et du milieu de travail, sur la position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption d'un règlement portant modification de la deuxième partie du règlement (CEE) n° 1612/68 relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la Communauté (C3-0191/92 — SYN 359) (A3-0225/92).

Interviennent MM. Nordmann, au nom du groupe LDR, Blaney, au nom du groupe ARC, et M^{me} Papandreou, membre de la Commission.

M. le Président déclare clos le débat.

Vote: partie I, point 22 du P.V. du 8.7.92

23. Sécurité et santé des travailleurs des industries extractives (débat) **II

M. McCubbin présente la recommandation pour la 2^e lecture du Parlement, établie au nom de la commission des affaires sociales, de l'emploi et du milieu de travail, sur la position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption d'une directive concernant les prescriptions minimales visant à améliorer la protection en matière de sécurité et de santé des travailleurs des industries extractives par forage (onzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1 de la directive 89/391/CEE) (C3-0193/92 — SYN 0321) (A3-0226/92).

Interviennent M. Hughes, au nom du groupe S, Lord O'Hagan, au nom du groupe PPE, et M^{me} Papandreou, membre de la Commission.

M. le Président déclare clos le débat.

Vote: partie I, point 23 du P.V. du 8.7.92

24. Sécurité et santé sur les navires de pêche (débat) **I

M. Marques Mendes présente son rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, de l'emploi et du milieu de travail, sur la proposition de la Commission au Conseil relative à une directive concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé au travail à bord des navires de pêche — 10^e directive particulière de la directive 89/391/CEE (COM(91)0466 — C3-0018/92 — SYN 369) (A3-0224/92).

(La séance, suspendue à 20 heures, est reprise à 21 heures.)

PRÉSIDENTE DE M. CRAVINHO

vice-président

Intervient M. Fazquez Fouz qui demande si le service de l'audio-visuel couvre la séance de nuit (M. le Président lui répond que ce point sera vérifié).

Lundi, 6 juillet 1992

25. Composition du Parlement

M. le Président informe le Parlement que M. Gangoitti Llaguno lui a fait part par écrit de sa démission en tant que membre du Parlement, avec effet à compter du 7 juillet 1992.

Conformément à l'article 12, paragraphe 2, 2^e alinéa de l'Acte portant élection des représentants à l'Assemblée, le Parlement constate cette vacance et en informe l'État membre intéressé.

Il communique par ailleurs que les autorités françaises compétentes lui ont savoir que M^{me} Aline Archimbaud avait été désignée comme membre du Parlement, à la place de M^{me} Conan, décédée.

Il souhaite la bienvenue à ce nouveau collègue et rappelle les dispositions de l'article 6, paragraphe 3 du règlement.

26. Sécurité et santé sur les navires de pêche (suite du débat) **I

Interviennent dans la suite du débat MM. McCubbin, au nom du groupe S, Hadjigeorgiou, au nom du groupe PPE, Pagoropoulos, M^{me} Langenhagen, M. Vazquez Fouz et M^{me} Papandreou, membre de la Commission.

Intervient M. Vazquez Fouz qui, après avoir constaté l'absence dans l'hémicycle des services de l'audio-visuel, revient sur son intervention faite à la reprise de la séance et dénonce la discrimination dont font l'objet les orateurs intervenant au cours de la séance de nuit. Il demande que le Bureau élargi soit saisi de la question (M. le Président s'y engage).

M. le Président déclare clos le débat.

vote: partie I, point 28 du P.V. du 8.7.92

27. Délibérations de la commission des pétitions (débat)

L'ordre du jour appelle le rapport, fait par M^{me} Bindi, au nom de la commissions des pétitions, sur les délibérations de la commission des pétitions au cours de l'année parlementaire 1991-1992 (A3-0229/92).

Interviennent MM. Coimbra Martins, au nom du groupe S, Gil Robles, au nom du groupe PPE, Pereira, au nom du groupe LDR, et M^{me} Papandreou, membre de la Commission.

M. le Président déclare clos le débat.

vote: partie I, point 12 du P.V. du 8.7.92

28. Charte européenne des droits de l'enfant (débat)

M. Bandrés Molet présente son rapport, fait au nom de la commission juridique et des droits des citoyens, sur une Charte européenne des droits de l'enfant (A3-0172/92).

Interviennent M^{mes} Ernst de la Graete, rapporteur pour avis de la commission des droits de la femme, Vayssade, au nom du groupe S, Fontaine, au nom du groupe PPE, MM. Mendes Bota, au nom du groupe LDR, Dillen, au nom du groupe DR, van der Waal, non-inscrit, M^{me} Gröner, MM. Cooney, da Cunha Oliveira, Casini, Blak, Welsh, suppléant Lord Inglewood, Bru Puron et M^{me} Papandreou, membre de la Commission.

M. le Président déclare clos le débat.

vote: partie I, point 13 du P.V. du 8.7.92

29. Rapprochement des législations relatives aux machines (débat) **I

M. Christiansen présente son rapport, fait au nom de la commission économique, monétaire et de la politique industrielle, sur la proposition de la Commission au Conseil relative à une directive modifiant la directive 89/392/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux machines (COM(91)0547 — C3-0053/92 — SYN 381) (A3-0230/92).

Intervient M^{me} Papandreou, membre de la Commission.

M. le Président déclare clos le débat.

vote: partie I, point 29 du P.V. du 8.7.92

30. Échange de fonctionnaires nationaux (débat) **II

L'ordre du jour appelle la recommandation pour la deuxième lecture du Parlement, établie au nom de la commission économique, monétaire et de la politique industrielle, sur la position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption d'une décision concernant l'adoption d'un plan d'action pour l'échange, entre les administrations des États membres, de fonctionnaires nationaux chargés de la mise en œuvre de la législation communautaire nécessaire à la réalisation du marché intérieur (C3-0234/92 — SYN 364) (Rapporteur: M. Rogalla) (A3-0237/92).

Le rapporteur étant absent, M^{me} Papandreou, membre de la Commission renonce à la parole.

vote: partie I, point 24 du P.V. du 8.7.92

Lundi, 6 juillet 1992

31. Tribunal de première instance (débat) *

M^{me} Vayssade présente son rapport, fait au nom de la commission juridique et des droits des citoyens, sur le projet de décision du Conseil modifiant la décision du Conseil, du 24 octobre 1988, instituant un Tribunal de première instance des Communautés européennes (C3-0055/92 — 9286/91) (A3-0228/92).

Interviennent M^{mes} Oddy, au nom du groupe S, et Papan-dreou, membre de la Commission.

M. le Président déclare clos le débat.

vote: partie I, point 14 du P.V. du 8.7.92

32. Médicaments homéopathiques (débat) **II

L'ordre du jour appelle la discussion commune de 2 recommandations pour la deuxième lecture établies au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs.

M. Chanterie présente:

— la recommandation pour la deuxième lecture du Parlement, sur la position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption d'une directive élargissant le champ d'application des directives 65/65/CEE et 75/319/CEE concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives aux médicaments et fixant des dispositions complémentaires pour les médicaments homéopathiques (C3-0075/92 — SYN 251) (A3-0216/92);

— la recommandation pour la deuxième lecture du Parlement, sur la position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption d'une directive élargissant le champ d'application de la directive 81/851/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux médicaments vétérinaires et prévoyant des dispositions complémentaires pour les médicaments homéopathiques vétérinaires (C3-0117/92 — SYN 252) (A3-0217/92).

Interviennent M^{me} Green, au nom du groupe S, MM. Valverde Lopez, au nom du groupe PPE, Bertens, au nom du groupe LDR, M^{mes} Ernst de la Graete, au nom du groupe V, et Papan-dreou, membre de la Commission.

M. le Président déclare close la discussion commune.

vote: partie I, point 25 du P.V. du 8.7.92

33. Protection des animaux (débat) *

M. Morris présente son rapport, fait au nom de la commission de l'agriculture, de la pêche et du développement rural, sur la proposition de la Commission au Conseil relative à un règlement (CEE) sur la protection des animaux au moment de leur abattage ou de leur mise à mort (COM(91)0136 — C3-0449/91) (A3-0243/92).

Interviennent Sir James Scott-Hopkins, rapporteur pour avis de la commission de l'environnement, M^{me} Keppelhoff-Wiechert, au nom du groupe PPE, MM. Maher, au nom du groupe LDR, Langer, au nom du groupe V, Lane, au nom du groupe RDE, Tauran, au nom du groupe DR, Funk et M^{me} Papandreou, membre de la Commission.

M. le Président déclare clos le débat.

vote: partie I, point 15 du P.V. du 8.7.92

34. Consommation des appareils domestiques en énergie (débat) **II

M^{me} Mayer présente la recommandation pour la 2^e lecture du Parlement, établie au nom de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie, sur la position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption d'une directive concernant l'indication de la consommation des appareils domestiques en énergie et en autres ressources, par voie d'étiquetage et d'informations uniformes relatives aux produits (C3-0235/92 — SYN 356) (A3-0233/92).

Interviennent M. Desama, président de la commission de l'énergie, qui parle également au nom du groupe S, et M^{me} Papandreou, membre de la Commission.

M. le Président déclare clos le débat.

vote: partie I, point 26 du P.V. du 8.7.92

35. Ordre du jour de la prochaine séance

M. le Président communique que l'ordre du jour de la séance du lendemain mardi 7 juillet 1992 est fixé comme suit:

9 heures à 13 heures et 15 heures à 20 heures:

- débat d'actualité (annonce des propositions de résolution déposées)
- décisions sur l'urgence
- décisions sur des demandes de vote à bref délai
- déclaration de la Commission sur les barrages en France (suivie d'un débat)
- rapport Budget Bozzo sur les relations politiques CE-Japon
- discussion commune d'un rapport Chabert et d'un rapport Price sur la coopération CE-CEI
- rapport Hindley sur les relations économiques CE-Hong-Kong
- rapport Cornelissen sur la révision des perspectives financières
- rapport Rossetti sur un accord de coopération CE-Saint-Marin *

Lundi, 6 juillet 1992

— 2^e rapport Stavrou sur une aide économique à la Croatie et à la Slovénie *

12 heures:

— discussion commune de déclarations du Conseil et de la Commission sur le Conseil européen de Lisbonne et d'une déclaration du Conseil sur le semestre d'activité de la présidence portugaise

— déclaration du Conseil sur la nomination du Président de la Commission (suivie d'un débat)

15 heures:

— débat d'actualité (liste des sujets à y inscrire)

(La séance est levée à 23 h 55.)

Enrico Vinci,
Secrétaire général

Nicolas Estgen,
Vice-Président

Lundi, 6 juillet 1992

LISTE DE PRÉSENCE

Séance du 6 juillet 1992

ADAM, AGLIETTA, ALBER, von ALEMANN, ALEXANDRE, ALLIOT-MARIE, ÁLVAREZ DE PAZ, AMARAL, ANASTASSOPOULOS, ANDRÉ, ANDREWS, ANTONY, ARBELOA MURU, ARIAS CAÑETE, AVGERINOS, BAGET BOZZO, BALFE, BANDRÉS MOLET, BANOTTI, BARÓN CRESPO, BARRERA I COSTA, BARTON, BARZANTI, BAUR, BEAZLEY C., BEAZLEY P., BEIRÔCO, BENOIT, BERTENS, BETHELL, BETTINI, BEUMER, BINDI, BJØRNVIG, BLAK, BLANEY, BLOT, BOCKLET, BÖGE, BOFILL ABEILHE, BOISSIÈRE, BONDE, BONETTI, BONTEMPI, BORGIO, BOWE, BREYER, BRIANT, van den BRINK, BRITO, BROK, BRU PURÓN, BUCHAN, CABEZÓN ALONSO, CALVO ORTEGA, CANAVARRO, CANO PINTO, CAPUCHO, CARNITI, CARVALHO CARDOSO, CASINI, CASSANMAGNAGO CERRETTI, CASSIDY, CASTELLINA, CATHERWOOD, CAUDRON, CHANTERIE, CHEYSSON, CHIABRANDO, CHRISTENSEN I., CHRISTIANSEN, COATES, COIMBRA MARTINS, COLAJANNI, COLINO SALAMANCA, COLOM I NAVAL, COONEY, CORNELISSEN, COT, COX, CRAMON DAIBER, CRAMPTON, CRAVINHO, CRAWLEY, da CUNHA OLIVEIRA, CUSHNAHAN, DALSSASS, DALY, DAVID, DEBATISSE, DE CLERCQ, DEFRAIGNE, DE GIOVANNI, DELCROIX, DE MATTEO, DENYS, DESAMA, DESMOND, DESSYLAS, DE VITTO, de VRIES, DIDO, DÍEZ DE RIVERA ICAZA, van DIJK, DILLEN, DINGUIRARD, DOMINGO SEGARRA, DONNELLY, DUARTE CENDÁN, DÜHRKOP DÜHRKOP, DURY, DUVERGER, ELLES, EPHREMIDIS, ESCUDERO, ESTGEN, EWING, FALCONER, FAYOT, FERNÁNDEZ-ALBOR, FERRER, FITZGERALD, FITZSIMONS, FLORENZ, FONTAINE, FORD, FORLANI, FORTE, FRÉMION, FRIEDRICH, FRIMAT, FUCHS, FUNK, GAIBISSO, GALLAND, GALLE, GALLENZI, GANGOITI LLAGUNO, GARCIA, GARCÍA AMIGO, GARCÍA ARIAS, GASÓLIBA I BÖHM, GERAGHTY, GIL-ROBLES GIL-DELGADO, GISCARD d'ESTAING, GLINNE, GOEDMAKERS, GÖRLACH, GRAEFE zu BARINGDORF, GREEN, GRÖNER, GRUND, GUIDOLIN, GUTIÉRREZ DÍAZ, HABSBURG, HADJIGEORGIOU, HÄNSCH, HAPPART, HARRISON, HERMAN, HERVÉ, HINDLEY, HOFF, HOLZFUSS, HOPPENSTEDT, HUGHES, ISLER BÉGUIN, IVERSEN, JACKSON Ca., JACKSON Ch., JANSSEN van RAAJ, JENSEN, JEPSEN, JUNKER, KELLETT-BOWMAN, KEPPELHOFF-WIECHERT, KILLILEA, KLEPSCH, KÖHLER H., KÖHLER K.P., KOFOED, KOSTOPOULOS, KUHN, LAGAKOS, LALOR, LAMASSOURE, LAMBRIAS, LANDA MENDIBE, LANE, LANGENHAGEN, LANGER, LANGES, LANNOYE, LARIVE, LARONI, LAUGA, LEMMER, LENZ, LE PEN, LINKOHR, LLORCA VILAPLANA, LOMAS, LUCAS PIRES, LULLING, McCARTIN, McCUBBIN, McGOWAN, McINTOSH, McMAHON, McMILLAN-SCOTT, MAGNANI NOYA, MAHER, MAIBAUM, MALANGRÉ, de la MALÈNE, MARINHO, MARQUES MENDES, MARTIN S., MARTINEZ, MATTINA, MAYER, MAZZONE, MEBRAK-ZAÏDI, MEDINA ORTEGA, MEGAHY, MELANDRI, MELIS, MENDES BOTA, MENRAD, MERZ, METTEN, MIRANDA DA SILVA, MITOLO, de MONTESQUIOU FEZENSAC, MOORHOUSE, MORÁN LÓPEZ, MORETTI, MORRIS, MOTTOLA, MUNTINGH, MUSCARDINI, MUSSO, NEUBAUER, NEWENS, NEWTON DUNN, NIANIAS, NIELSEN, NORDMANN, ODDY, O'HAGAN, ONESTA, ONUR, OOMEN-RUIJTEN, OOSTLANDER, OREJA AGUIRRE, ORTIZ CLIMENT, PACK, PAGOROPOULOS, PANNELLA, PAPAYANNAKIS, PAPOUTSIS, PARODI, PARTSCH, PASTY, PATTERSON, PEIJS, PENDERS, PEREIRA, PÉREZ ROYO, PERY, PESMAZOGLOU, PETER, PETERS, PIERMONT, PIERROS, PIMENTA, PIQUET, PLANAS PUCHADES, POLLACK, PONS GRAU, PORRAZZINI, PORTO, PRAG, PRICE, PRONK, PROUT, PUCCI, PUERTA, van PUTTEN, RAFFARIN, RAFFIN, RAMÍREZ HEREDIA, RANDZIO-PLATH, RAUTI, RAWLINGS, READ, REDING, REGGE, REYMANN, RIBEIRO, RINSCHÉ, RISKÆR PEDERSEN, RØNN, ROGALLA, ROMEOS, ROSSETTI, ROTH-BEHRENDT, ROTHE, ROUMELIOTIS, ROVSING, RUIZ-GIMÉNEZ AGUILAR, SÄLZER, SAINJON, SAKELLARIOU, SALEMA, SAMLAND, SANDBÆK, SANTOS, SANZ FERNÁNDEZ, SAPENA GRANELL, SARIDAKIS, SARLIS, SCHLECHTER, SCHLEE, SCHLEICHER, SCHMID, SCHMIDBAUER, SCHODRUCH, SCHÖNHUBER, SCHWARTZENBERG, SCOTT-HOPKINS, SEAL, SELIGMAN, SIERRA BARDAJÍ, SIMMONDS, SIMONS, SIMPSON B., SISÓ CRUELLAS, SMITH A., SONNEVELD, SPECIALE, SPERONI, STAES, STAMOULIS, von STAUFFENBERG, STAVROU, STEWART-CLARK, SUÁREZ GONZÁLEZ, TARADASH, TAURAN, TAZDAÏT, TINDEMANS, TITLEY, TOMLINSON, TONGUE, TORRES COUTO, TSIMAS, TURNER, UKEIWÉ, VALVERDE LÓPEZ, VAN OUTRIVE, VAYSSADE, VÁZQUEZ FOUZ, VECCHI, VEIL, van VELZEN, VERBEEK, VERDE I ALDEA, VERHAGEN, VERNIER, VERWAERDE, VISSER, VITTINGHOFF, VOHRER, von der VRING, van der WAAL, von WECHMAR, WELSH, WETTIG, WHITE, WIJSENBECK, WILSON, WOLTJER, WURTZ, WYNN.

Observateurs de l'ancienne République démocratique allemande

BEREND, GÖPEL, HAGEMANN, KERTSCHER, KLEIN, KOSLER, KREHL, MEISEL, THIETZ, TILLICH.

Lundi, 6 juillet 1992

ANNEXE

Résultats des votes par appel nominal

(+) = pour
(-) = contre
(O) = abstention

Renvoi en commission du rapport Adam (A3-0227/92)

(+)

BARRERA I COSTA, BLANEY, CANAVARRO, van DIJK, EWING, FALCONER, GRUND, KELLETT-BOWMAN, LANE, LANGER, LAUGA, MAHER, ONESTA, RAFFIN, SANDBÆK, SCOTT-HOPKINS, SEAL, SMITH A., TARADASH, VERBEEK, VERHAGEN.

(-)

ADAM, ANASTASSOPOULOS, BALFE, BARZANTI, BAUR, BENOIT, BINDI, BÖGE, BOFILL ABEILHE, van den BRINK, BRU PURÓN, CABEZÓN ALONSO, CAPUCHO, CASINI, CASSANMAGNAGO CERRETTI, CHEYSSON, COIMBRA MARTINS, COLAJANNI, COLINO SALAMANCA, COT, da CUNHA OLIVEIRA, DALY, DAVID, DEBATISSE, DENYS, DESAMA, DE VITTO, DíEZ DE RIVERA ICAZA, DONNELLY, DUARTE CENDÁN, DÜHRKOP DÜHRKOP, FAYOT, FERNÁNDEZ-ALBOR, FONTAINE, FRIMAT, FUNK, GALLAND, GALLE, GARCÍA AMIGO, GARCÍA ARIAS, GERAGHTY, GIL-ROBLES GIL-DELGADO, GOEDMAKERS, GÖRLACH, GRÖNER, GUIDOLIN, HADJIGEORGIOU, HÄNSCH, HARRISON, HERVÉ, HOFF, HOPPENSTEDT, JANSSEN van RAAY, JEPSEN, JUNKER, KEPPELHOFF-WIECHERT, KLEPSCH, KOFOED, KUHN, LANGES, LENZ, LULLING, LUSTER, McCARTIN, McCUBBIN, MAGNANI NOYA, MALANGRÉ, MARQUES MENDES, MEBRAK-ZAÏDI, MEDINA ORTEGA, MEGAHY, MORÁN LÓPEZ, NIELSEN, NORDMANN, ONUR, OOMEN-RUIJTEN, OOSTLANDER, PACK, PAPOUTSIS, PARODI, PATTERSON, PEIJS, PETER, PLANAS PUCHADES, PONS GRAU, PORRAZZINI, PRAG, PRICE, PRONK, PROUT, REYMANN, RINSCHÉ, RISKÆR PEDERSEN, ROGALLA, ROTH-BEHRENDT, ROTHE, SÄLZER, SAINJON, SALEMA, SAMLAND, SCHLECHTER, SCHLEICHER, SCHMID, SCHMIDBAUER, SCHODRUCH, SCHWARTZENBERG, SELIGMAN, SIERRA BARDAJÍ, SIMMONDS, SIMONS, STAVROU, SUÁREZ GONZÁLEZ, TINDEMANS, TURNER, VALVERDE LÓPEZ, VAYSSADE, VÁZQUEZ FOUZ, VECCHI, VEIL, van VELZEN, VERDE I ALDEA, WHITE, WIJSENBEEK.

(O)

DILLEN, van PUTTEN.
